



BOURGANEUF

COMPTE RENDU

**du Conseil Municipal du
Mercredi 28 mai 2014**

à 19 heures

**Salle du Conseil municipal
Mairie de Bourganeuf**

L'an deux mille quatorze, le 28 mai, à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Bourganeuf s'est réuni, sur convocation de M. Jean-Pierre JOUHAUD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de convocation : le 22 mai 2014

Présents votants :

Marinette JOUANNETAUD, Régis RIGAUD, Carinne MARCON, Laurent SZCEPANSKI, Géraldine DEVAUX, Raymond LALANDE, Gérard CHAPUT, Bayram ALABAY, Géraldine PIPIER, José SOULIE, Marie Hélène POUGET CHAUVAT, Gaëlle LE LUYER, Michelle SUCHAUD, Jacques MALIVERT, Murielle VIOLA-NOEL.

Absents ayant donné procuration :

Alain FINI a donné procuration à Jean-Pierre JOUHAUD

Carmen CAPS à Raymond LALANDE

Annick LAGRAVE à Carinne MARCON

Elsa DUPHOT à Marinette JOUANNETAUD

Cigdem SERIN à Géraldine DEVAUX

Christian CHOMETTE à Gaëlle LE LUYER

Absent à l'ouverture de la séance, arrivé à 19 heures 30 : René SARTOUX

Monsieur le Maire procède à l'élection d'un(e) secrétaire de séance : Géraldine PIPIER est élue à l'unanimité.

Il met ensuite au vote le compte rendu du conseil municipal du 24 avril dernier : ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire procède à la lecture de l'ordre du jour :

- 1) Désignation d'un membre du conseil municipal suppléant au SDIC de la Creuse
- 2) Désignation des membres de la commission « Vie associative »
- 3) Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres
- 4) Désignation des membres de la Commission de Délégation de Services Publics
- 5) Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

Il demande aux membres du conseil municipal d'adopter l'addition à cet ordre du jour d'une délibération relative aux travaux de mise en sécurité de la toiture de la tour Lastic.

Cette question supplémentaire est adoptée à l'unanimité.

1) Désignation d'un membre du conseil municipal suppléant au SDIC de la Creuse

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux que lors de la séance du 11 avril dernier, Régis RIGAUD avait été élu à l'unanimité membre titulaire représentant le conseil municipal au Syndicat intercommunal pour le développement de l'informatique communale de la Creuse.

Le conseil municipal doit désigner également un membre suppléant.

Monsieur le Maire propose Carinne MARCON.

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Carinne MARCON membre suppléant au SDIC.

2) Désignation des membres de la commission « Vie associative »

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal la création d'une commission « Vie associative », composée de membres représentant, comme pour les commissions précédentes, les différentes tendances politiques du conseil récemment élu.

Il propose donc :

- Titulaires : Carmen CAPS, Raymond LALANDE, José SOULIE, Géraldine PIPIER, Gaëlle LE LUYER, Murielle VIOLA NOEL
- Suppléants : Carinne MARCON, Annick LAGRAVE, Elsa DUPHOT, Géraldine DEVAUX, Marie-Hélène POUGET CHAUVAT, Michelle SUCHAUD

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3) Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal le principe de représentativité adopté jusque là pour la mise en place des commissions : pour une commission composée de 6 membres : 4 membres de la liste majoritaire et 1 membre de chaque liste d'opposition.

Or, les deux commissions à élire, la CAO et la commission DSP, ne comptent que 3 membres.

Monsieur le Maire propose de garder les règles habituelles sur ces 2 commissions : 3 titulaires et 3 suppléants pour chacune des commissions, on retrouve au total 6 membres.

Pour la commission 1, la CAO, il propose :

- Pour les membres titulaires : 2 membres de la liste majoritaire et 1 membre de la liste « Bourganeuf un autre possible »
- Pour les membres suppléants : 2 membres de la liste majoritaire et 1 membre de la liste « Bourganeuf alternance »
-

Pour la commission 2, la commission DSP, il propose :

- Pour les membres titulaires : 2 membres de la liste majoritaire et 1 membre de la liste « Bourganeuf alternance »
- Pour les membres suppléants : 2 membres de la liste majoritaire et 1 membre de la liste « Bourganeuf un autre possible »

La proposition du Maire est adoptée à l'unanimité.

Pour la composition de la commission d'appel d'offres, Monsieur le Maire propose donc :

- Membres titulaires : Alain FINI, Gérard CHAPUT, René SARTOUX
- Membres suppléants : Marinette JOUANNETAUD, José SOULIE, Michelle SUCHAUD

La composition de la CAO est adoptée à l'unanimité.

4) Désignation des membres de la Commission de Délégation de Services Publics

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal la nécessité de constituer une commission de délégation de services publics.

Comme il vient de le faire pour la commission d'appel d'offres et selon le même principe établi pour la constitution des commissions communales, il propose que cette commission soit constituée de membres des trois groupes siégeant au conseil.

Il propose donc la liste suivante :

- Membres titulaires : Marinette JOUANNETAUD, Alain FINI, Michelle SUCHAUD
- Membres suppléants : Régis RIGAUD, Gérard CHAPUT, Gaëlle LE LUYER

Marie-Hélène POUGET CHAUVAT propose alors la liste du groupe « Bourganeuf un autre possible » :

- Membres titulaires : Marie-Hélène POUGET CHAUVAT, Christian CHOMETTE, Gaëlle LE LUYER
- Membres suppléants : René SARTOUX

Le Maire met au vote la composition de la commission DSP : la liste proposée par le Maire est adoptée à l'unanimité moins trois abstentions : Marie-Hélène POUGET CHAUVAT, Gaëlle LE LUYER, Christian CHOMETTE.

Marie-Hélène POUGET CHAUVAT intervient alors pour faire remarquer que l'élection des membres de la commission DSP doit s'effectuer selon le mode d'un scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste et non au scrutin de liste majoritaire. Elle demande donc à ce que ce mode de scrutin soit appliqué.

Monsieur le Maire demande alors une suspension de séance, le temps de procéder aux calculs nécessaires.

Après la reprise de la séance, Monsieur le Maire donne la composition de la commission DSP :

Titulaires : Marinette JOUANNETAUD, Alain FINI, Michelle SUCHAUD

Suppléants : Régis RIGAUD, Gérard CHAPUT, Gaëlle LE LUYER

5) travaux de mise en sécurité de la toiture de la tour Lastic

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'à la demande de la commune, Monsieur Philippe Villeneuve, architecte en chef des monuments historiques et maître d'œuvre de l'opération de restauration de la tour Lastic, est venu sur place constater les désordres sur la couverture de la tour.

Pour éviter toute chute de tuile, un devis d'intervention de sécurisation a été demandé à l'entreprise Protechfoudre. Le devis établi s'élève à la somme de 3 432.50 euros hors taxes.

Compte tenu de son caractère d'urgence, l'intervention a eu lieu mi-mai.

Monsieur le Maire précise que des aides financières ont été sollicitées auprès :

- du Conseil Général de la Creuse, à hauteur de 17.50% du montant hors taxes de l'opération, soit 600.69 €
- des services de la DRAC du Limousin, à hauteur de 50% du montant hors taxes de l'opération, soit 1 716.25 €

Le plan de financement de l'opération de mise en sécurité de la couverture de la tour Lastic serait le suivant :

- Dépenses	: devis Protechfoudre	: 3 432.50 € hors taxes
- Recettes	: Etat : DRAC : 50%	: 1 716.25 €
	Conseil Général de la Creuse : 17.50%	: 600.69 €
	Commune : 32.50%	<u>: 1 115.56 €</u>
	Soit un total de	: 3 432.50 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- Adopte l'opération de mise en sécurité de la couverture de la tour Lastic
- Autorise le Maire à solliciter les financements auprès de l'Etat (50%) et du Conseil Général de la Creuse (17.50%)
- Autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

6) Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que l'article 1650 du Code Général des Impôts prévoit l'institution dans chaque commune d'une Commission Communale des Impôts Directs.

La commission communale des impôts directs comprend 9 membres : le Maire ou l'adjoint délégué, Président et huit commissaires. Les huit commissaires et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le conseil municipal. La liste de présentation établie par le conseil municipal doit comporter 16 noms pour les commissaires titulaires et 16 noms pour les commissaires suppléants.

Marie-Hélène POUGET CHAUVAT demande pourquoi figure dans les listes une personne ne résidant pas sur la commune de Bourganeuf ; Marinette JOUANNETAUD répond qu'il s'agit d'une obligation légale.

Michelle SUCHAUD demande si les personnes retenues seront les 8 premières.

Monsieur le Maire indique que la désignation des membres est effectuée par le Directeur départemental des finances publiques et qu'il ne connaît pas les modalités de désignation au sein des listes proposées par les conseils municipaux.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité moins trois abstentions (Michelle SUCHAUD, Jacques MALIVERT, Murielle VIOLA NOEL), le conseil municipal dresse la liste suivante :

	NOMS	PRENOMS	ADRESSE
TITULAIRES			
1	BLASCO	Chantal	26 rue de Verdun, 23400 BOURGANEUF (propriétaire bois)
2	COUCAUD	Nathalie	5 route du Montalescot, 23400 MASBARAUD MERIGNAT
3	FAURY	Roland	Bouzogles, 23400 BOURGANEUF
4	FAYE	Daniel	9 allée Maurice Utrillo, 23400 BOURGANEUF
5	FLOIRAT	René	36 Bouzogles, 23400 BOURGANEUF
6	HARVEZ	Nicole	9, la Régeasse, 23400 BOURGANEUF
7	LUGUET	Jean-Pierre	27 route de la Chaume, 23400 BOURGANEUF
8	SAUVANET	Robert	25 route de la cascade, 23400 BOURGANEUF
9	HEDARD	Josette	7 allée Pablo Picasso, 23400 BOURGANEUF
10	LALEMODE	Michel	17 avenue de la voie Dieu, 23400 BOURGANEUF
11	LESTRADE	Jean-Luc	La Régeasse, 23400 BOURGANEUF
12	PEYCLIT	André	3 route de Bénévent, 23400 BOURGANEUF
13	RUCHAUD	Jean-Claude	8 avenue du Docteur Butaud, 23400 BOURGANEUF
14	BATTISTON	Annette	7 rue Auguste Renoir, 23400 BOURGANEUF
15	CHARBONNIER	Jean-Claude	le pont rouge, 23400 BOURGANEUF
16	COHADE	Alain	11 allée Maurice Utrillo, 23400 BOURGANEUF
SUPPLEANTS			
1	CONDAT	Madeleine	2 Bouzogles, 23400 BOURGANEUF
2	COURTY	Georges	11 rue Zizim, 23400 BOURGANEUF
3	MARTIN	Michel	1 bis rue du champ de mars, 23400 BOURGANEUF
4	MONTHIOUX	Roger	11 avenue du petit Bois, 23400 BOURGANEUF
5	PERICHON	Alain	2 allée Paul Gauguin, 23400 BOURGANEUF
6	ROYERE	Claude	6 avenue de la voie Dieu, 23400 BOURGANEUF
7	SUCHAUD	Jean	le piat, 23400 FAUX MAZURAS (propriétaire de bois)
8	TIXIER	Daniel	28 Bouzogles, 23400 BOURGANEUF
9	ARTHUR	Céline	40 Bouzogles, 23400 BOURGANEUF
10	MARILLIER	Stéphane	21 rue Zizim, 23400 BOURGANEUF
11	MONDY	Philippe	32 rue de Verdun, 23400 BOURGANEUF
12	COUCAUD	Dominique	3 les combettes, 23400 BOURGANEUF
13	PAIN	Marc	13 allée Pablo Picasso, 23400 BOURGANEUF
14	DENIS	Jean-Claude	chez Gayaud, 23400 BOURGANEUF
15	BERNARD	Alain	7 rue des fossés du puy, 23400 BOURGANEUF
16	SIRANLI	Osman	3 avenue du professeur Chapoux, 23400 BOURGANEUF

Autres points :

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil de la proposition de « vœu » présenté par le groupe « Bourgneuf un autre possible » relative aux négociations en cours entre la Commission européenne et les Etats Unis concernant un éventuel accord commercial transatlantique.

Il précise que la complexité de ce dossier nécessite qu'il soit étudié avant toute prise de position.

Aussi Monsieur le Maire, après avoir fait distribuer un exemplaire de la proposition de vœu à l'ensemble des membres du conseil, afin que tous les conseillers bénéficient du même niveau d'information sur ce dossier, précise que ce point sera inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil municipal, qui devrait se tenir fin juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 45.